

Commune de Montferrand

Procès – verbal de réunion

Séance du 31 août 2017 à 20h45

L'an deux mil dix-sept et le trente un du mois d'août, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes CASTOR Christelle, FAURE-CABANE Magali, Mrs BERNIER Jean-Paul, BONDOUI Régis, CLIMENT Jean-Marie, DARCOS Nicolas, PERALTA François, PRIZZON Charles, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Secrétaire de séance : Mr QUINTA Régis

Excusées : Mmes ANTONY Isabelle, GAIANI Anne

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire présente M. Damien ALGANS, nouveau personnel communal en remplacement de M. Gleyzes.

Il adresse ses remerciements à M. Robert ROGER pour la représentation de notre commune à la fête du Cassoulet (Village des Villages et Corso fleuri).

Point 1 : Modification statutaire CCCLA – suite à la réunion plénière de la CCCLA de la veille, ce point est ajourné. Une information à l'ensemble des conseils municipaux sera donnée par les instances de la CCCLA le 12 septembre à 20h30 à la salle des fêtes de St Martin Lalande. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance de conseil municipal. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 2 : Journée citoyenne – des idées ont été listées, des priorités seront données lors de la commission espaces verts du 5 septembre prochain. D'autres suggestions peuvent être formulées. Pour ce qui est de la mise en discrétion des containers déchets, une réflexion sera menée pour donner des priorités après relance des instances du SMICTOM. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 3 : projet aménagement mairie – la dotation équipement territoires ruraux et le fonds soutien à l'investissement local ayant été refusés en 2016 et 2017 pour le projet de réhabilitation de la mairie, rendez-vous a été pris avec M. le Préfet de l'Aude. Le 9 août, Mme la secrétaire générale recevait Mrs les Maire et Adjointes. Promesse a été donnée pour l'attribution de la DETR en 2018. Le dossier de demande, réactualisé, sera déposé avant le 31 octobre. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 4 : association Canal des Deux Mers – la prochaine AG de cette association aura lieu en novembre. Concernant le site internet de la piste cyclable V80, la participation de la commune de 50 €/an pourra être maintenue pour la dernière année à condition que la commune soit plus visible (liens,...). Dans le cadre de la future gouvernance du Canal du Midi, la commune est présente à tous les débats et participe activement. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 5 : demande occupation domaine public – le conseil municipal donne son accord à l'occupation du domaine public, près de l'école, pour une activité d'atelier itinérant de couture. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 6 : acquisition petit matériel – afin d'équiper les deux employés communaux, le conseil municipal décide l'acquisition d'une deuxième débroussailleuse. Mr Régis Bondouï est chargé du dossier. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 7 : compte rendu bilan énergétique maison carillonneur – suite à la demande de la locataire pour l'installation, à ses frais, d'un poêle à granulés de bois, un bilan énergétique a été réalisé par le CAUE. Une isolation du grenier s'impose ainsi que la modification de la sortie VMC. Devis vont être demandés. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 8 : questions diverses

- ◆ Rentrée scolaire : elle se fera le 4 septembre avec 91 enfants.
- ◆ Urbanisme :
 - Terrain Barri Pitchou : nous avons une « réservation » depuis le 14/08
 - Permis construire contrôle technique : suite premier refus, rencontre avec le pôle ADS, la DDTM. Dépôt d'un nouveau PC.
 - Défense incendie : assouplissement des règles dans le cadre des permis de construire.

- ◆ Demande arrêt bus route de Ségala : pas de nouveaux arrêts supplémentaires.
- ◆ Travaux Esplanade St Pierre : vers fin septembre / début octobre. Surcoût travaux : assainissement du presbytère défectueux. Demander devis.
- ◆ Dossier lotissement Peyre Clouque et bassin hydraulique En Bonis : relance des cabinets
- ◆ P.L.U. : réunion de travail avec Anne Mirassou du Cabinet TOPOS, mardi 5/09. Pré-réunion vendredi 1er/09 à 10h.
- ◆ Rythmes scolaires : discussion au niveau de la CCCLA pour mise en place à la rentrée 2018

La séance est levée à 0h15.

Le Maire,
Ch. PRADEL